# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 avril 2008

\_\_\_\_\_

## ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS - (n° 719)

Commission	
Gouvernement	

### **SOUS-AMENDEMENT**

N° 481

présenté par M. Chassaigne

-----

à l'amendement  $n^{\circ}$  16 rect. de la commission des affaires économiques

#### à l'ARTICLE PREMIER

Dans l'alinéa 2 de cet amendement, après le mot :

« réalisés »,

insérer les mots :

« par des instituts de recherche publique et, à défaut, ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.